

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE SECTION ET XIX^e ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

(Halifax, Nouvelle-Écosse, 4-8 septembre 2002)

La Conférence des présidents de section de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est réunie à Halifax, le 5 septembre 2002, dans le cadre de la XIX^e Session de l'Assemblée régionale Amérique. En 2002, plusieurs sections de la Région ont vu leur statut modifié : adhésion de la section de la Saskatchewan, modification apportée au statut des sections de la Louisiane et du Maine, devenues observatrices, et radiation de la section de Sainte-Lucie.

Outre l'examen du rapport du Chargé de mission sur les activités de la Région Amérique de la dernière année (juillet 2001-juillet 2002), et les points saillants des réunions du Bureau et de la XXVIII^e Session de l'APF, tenues à Berne en juillet 2002, les présidents des sections ont notamment fait le point sur le suivi des résolutions adoptées à Québec, en 2001, à l'occasion de la XVIII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique. Il a été convenu de tenir une séance de formation sur les missions d'observation électorale au cours de l'année.

Trois thèmes étaient à l'ordre du jour des séances de travail de la XIX^e Session de l'Assemblée régionale Amérique à Halifax : État des lieux de la Francophonie en Amérique, présenté par la section du Québec; Libertés fondamentales et démocratie : reconnaissance des droits à l'accès aux services en français dans les domaines de la santé et de l'éducation, présenté par la section de l'Ontario; et Rapport sur la table ronde tenue à Ottawa en avril 2002 sur le thème Émergence de la diplomatie parlementaire, présenté par la section du Canada.

Des échanges et débats au sein des séances de travail ont émané trois résolutions. Une première résolution exprimait le souhait que la Société Radio-Canada continue d'assurer avec le même niveau de qualité sa mission de favoriser l'épanouissement des communautés francophones dans toutes les régions du Canada. En second lieu, relativement à l'accès aux services en français, il fut résolu de demander au Conseil du trésor du gouvernement fédéral de réviser le Règlement de 1992 de la Loi sur les langues officielles afin d'assurer aux Acadiens, Acadiennes et francophones du pays, indépendamment de leur nombre, l'accès aux services en français du gouvernement du Canada. Enfin, à la suite des échanges sur l'état des lieux de la Francophonie en Amérique, il fut également résolu de poursuivre cette étude au moyen d'un questionnaire destiné à toutes les sections de la Région Amérique de l'APF, afin de présenter un rapport préliminaire lors de la prochaine Conférence des présidents de section, en vue d'une analyse et de l'adoption de mesures concrètes à la XX^e Assemblée régionale Amérique.

Dominic Dumont et
Marie Tanguay
Région Amérique